

TIC

El Hadj Gley : « Hisser la Tunisie au rang de destination technologique africaine et méditerranéenne »

El Hadj Gley, ministre des technologies de la communication, a annoncé que la part du secteur des technologies de l'information et de la communication dans le PIB dépassera les 13% à la fin du XI plan de développement (2007-2011), contre 10% actuellement.

Le ministre a souligné lors de son ouverture, mercredi, à Tunis d'un séminaire sur "l'innovation technologique et la production de contenus", organisé par le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), que la Tunisie oeuvre à promouvoir ce secteur pour qu'il devienne l'un des secteurs les plus productifs et à forte employabilité dans le pays, notamment pour les diplômés du supérieur.

Il a souligné que les décisions présidentielles prises le 16 janvier 2009, lors de la réunion du conseil des ministres consacrée au programme de développement du secteur des technologies de la communication au cours de la prochaine période, visent à doter le secteur d'une capacité de création de 10 mille emplois par an pour les diplômés du supérieur.

Les études internationales ont démontré que chaque emploi direct créé dans ce secteur, permet la création de 3 à 4 emplois indirects, et que l'utilisation d'Internet et la généralisation des applications informatiques et des réseaux de communication dans les entreprises économiques, améliorent leurs productivité de 30%.

Le ministre a ajouté que les mesures présidentielles ne manqueront pas de hisser la Tunisie au rang de destination technologique africaine et méditerranéenne qui attire les entreprises étrangères off-shore spécialisées dans les services liés aux technologies de l'information et de la communication.

Les investisseurs étrangers sont unanimes pour souligner les avantages préférentiels qu'offre la Tunisie par rapport à d'autres pays, d'autant plus que la Tunisie dispose de ressources humaines compétentes, d'une infrastructure moderne et d'un environnement politique, social, et institutionnel favorable à l'investissement.

El Hadj Gley a indiqué que les mesures et incitations présidentielles visent également à promouvoir la recherche et l'innovation dans les domaines des technologies de la communication notamment en matière de développement des réseaux de communication modernes, des contenus et des applications à haut débit.

Il a précisé qu'en concrétisation de ces mesures il a été décidé de baisser de 25% les coûts des liaisons internationales spécialisées par lignes ou par satellite.

Il a ajouté que concernant les projets et les entreprises productrices de contenus numériques utilisés par SMS, il a été décidé d'augmenter de 65% minimum, la part financière revenant au producteur de contenu et aux promoteurs de contenus, aux créateurs de services à valeur ajoutée, contre 50% par le passé.

Il a fait remarquer que les centres d'appels basés à Tunis et dont les services sont destinés au marché local, sont dotés de numéros d'appels téléphoniques unifiés débutant par le numéro 81 au lieu des numéros habituels.

Le ministre a en outre rappelé qu'une baisse de plus de 30% est appliquée sur les coûts des communications téléphoniques (fixes et portables) avec ces centres.

Au cours de ce séminaire, deux interventions ont été présentées sur "le rôle de la société civile dans la promotion de l'investissement dans les domaines des TIC" et "le partenariat entre le secteur public, le secteur privé et la société civile et son rôle dans la promotion de l'investissement et dans l'exploitation des opportunités numériques".